Questions de style, *Pratiques*, n° 135-136, déc. 2007 Numéro coordonné par Alain Rabatel et André Petitjean Cresef, Metz

Commande: http://www.pratiques-cresef.com/

Il est habituel, depuis longtemps, de souligner d'une part qu'il y a une évidence des faits de style — l'imitation des comportements, le pastiche des discours, le dévoilement des apocryphes... attestent de leur existence — d'autre part qu'il est indéniablement difficile de statuer sur leur définition, à preuve la coexistence de plusieurs conceptions de la stylistique.

Et cependant, dans un monde théorique en éclats ou en recomposition, la notion de style (comme celles d'auteur, de genre, de contexte...) fait l'objet depuis quelques années d'un salutaire retour réflexif et épistémologique, ainsi qu'en témoignent un nombre appréciable de publications. Ce réexamen est d'autant plus nécessaire qu'il s'agit d'une notion complexe, renvoyant à des pratiques diversifiées.

Le premier objectif du numéro est de rendre compte de la diversité des modes de théorisations du style - rhétorique, poétique, herméneutique, linguistique, génétique...—, selon les genres de discours et en accordant une place privilégiée aux descriptions linguistiques. À ce propos deux articles sont consacrés à un retour historique qui interroge la figure de Bally. Le style est ainsi abordé à partir de l'étude des pratiques langagières ordinaires sans écarter pour autant les fictions littéraires ou les discours scientifiques, plus particulièrement les écrits des linguistes.

Le second objectif du numéro est de contribuer à une problématisation générale du style en proposant un cadrage général des relations entre style, l'ethos et idiolecte à partir de la dialectique du singulier et du social. Il ressort de cet examen qu'il existe des tensions entre le style et les styles, selon des visées singularisantes ou génériques qui sont toutes travaillées par des processus socialisés de singularisation au coeur des mécanismes d'actualisation du langage.



Le troisième objectif du numéro est d'interroger les usages didactiques en matière de style, selon des perspectives historique, pédagogique et institutionnelle.

Les Voix du peuple et leurs fictions

Sous la direction d'André Petitjean et Jean-Marie Privat

Ouvrage édité par le Centre d'Études Linguistiques des Textes et des Discours, Université Paul Verlaine-Metz. Recherches textuelles n°7, 506 pages.

19 € (Frais de port France : 3€ + 1€ par livre supplémentaire, Étranger : 5€ + 2€ par livre supplémentaire).

Commande: recherchellguniv-metz.fr ou steiner@univ-metz.fr

L'ouvrage a pour objectif de décrire et à d'analyser les modes discursifs de représentation ou d'élaboration de « voix populaires » dans les fictions littéraires. C'est dire que l'enjeu du volume, comme le titre général — Les voix du peuple et leurs fictions — l'indique, est d'essayer d'associer, plus encore, d'articuler trois notions assurément problématiques (voix, populaire et fiction).

Pour ce faire, il a été procédé à une problématisation de Poblet d'étude selon une double perspective : littéraire et historico-culturelle d'une part, sémiotique et linguistique d'autre part.

Des articles littéraires, on retiendra que face au problème de la mise en fiction de l'ethos populaire, trois grands types de solutions ont été apportés (assimilation, distinction, actualisation). On retiendra aussi que sociologiquement parlant les voix populaires thématisées dans les fictions étudiées correspondent à des groupes hétérogènes (ouvriers, artisans, domestiques, paysans...) auxquels sont attribués fimrativernent à la fois une image discursive (ethos), une dimension corporelle (hexis) et des pratiques sociales (habitus).

Dans tous les cas, les modes de représentation des voix populaires sont autant de révélateurs de l'idiolecte de chaque auteur, à quoi s'ajoute le fait que les manières d'agir en la matière sont historiquement variables, soumises qu'elles sont aux codifications littéraires, aux contraintes génériques ainsi qu'au positionnement tant idéologique qu'esthétique des écrivains et de leurs lecteurs.

Des contributions de type linguistique et sémiotique, il ressort que la production d'effets de voix populaires implique tin travail de « stylisation »

au cours duquel l'écrivain se positionne par rapport à de normes génériques, dévoile sa connaissance/méconnaissance des usages de l'oral et ses représentations du populaire — en accord ou non avec celles du lecteur — et exhibe son inventivité et sa fantaisie verbale.

L'effet de voix populaire est aussi produit par l'accumulation de marques qui apparaissent comme des fautes « typantes » destinées à produire une connotation socio-culturelle d'oral populaire et stigmatisent ou valorisent, selon l'orientation idéologique de la fiction, leurs utilisateurs. Il est à souligner, encore, que la représentation des voix populaires agrége aussi des comportements physiques ou verbaux, des systèmes de croyances et de valeurs stéréotypiquement associés aux différents types d'habitus populaires.

Pour approcher les voies populaires de la fiction, l'observation a été déportée par-dessus les frontières géographiques et culturelles (romans caribéens, écrivaines polynésiennes) et s'est attachée aussi à des usages langagiers et des normes linguistique appartenant à des époques où le système linguistique opposait les dialectes à la langue du pouvoir et le latin au vernaculaire.

Usages et analyses de la reformulation Sous la direction de Mohamed Kara

Ouvrage édité par le Centre d'Études Linguistiques des Textes et des Discours, Université Paul Verlaine-Metz. Recherches linguistiques n°29, 366 pages.

18 € (Frais de port — France : 3€ + 1€ par livre supplémentaire, Étranger : 5€ + 2€ par livre supplémentaire).

Commande: recherchelleuniv-metz.fr ou steiner@univ-metz.fr

La reformulation. Observable dans les situations les plus variées (des interactions marquées aux pratiques monologales ; dans les communications sociales ou les discours scolaires), à l'écrit comme à l'oral, la reformulation comme phénomène langagier connaît une telle diversité d'usages que l'on pourrait renoncer à en décrire le noyau concep-tuel. Mais ce serait alors faire fi du caractère matriciel et fonctionnel de la procédure, identifiable à travers des structures constitutives et ses usages identifiés.

Les quinze contributions rassemblées dans cet ouvrage parcourent à leur manière les descriptions et les usages de la reformulation, au terme desquelles s'impose l'idée d'une conception étendue de l'objet en question. Au-delà d'un accord général sur les traits définitionnels de la reformulation par le biais de ses deux constituants de base — l'énoncé source et l'énoncé cible — assortis ou non d'un marqueur de reformulation, sur l'itération qui la caractérise ainsi que sur la présomption d'une certaine part d'identité entre les deux constituants, la diversité des situations dans lesquelles elle apparaît lui confère une certaine plasticité pragma-sémantique. La partition oral/écrit, notamment, est de nature à questionner le trait de l'invariance sémantique ; en effet selon qu'on analyse des conversations ordinaires ou des productions écrites, le contrôle des formes ne s'y exerçant pas de la même façon, les enjeux pragmatiques n'étant pas de même nature, l'analyse de « l'invariant sémantique » (et ses résultats) s'en trouve quelque peu modifiée. De même, la constellation notionnelle se voit- elle élargie, intégrant assez normalement la synonymie et la paraphrase. Enfin, les modèles d'analyse convoqués vont de pair avec une conception élargie des phénomènes de reformulation. C'est ainsi que les facteurs contextuels et les traits paraverbaux (indices intonatifs et mimico-gestuels) sont assez naturellement sollicités.

De la langue au discours, qui intègre de fait les paramètres énonciatifs, le spectre de la reformulation se décline au moyen de singularités multiples dont cet ouvrage se fait l'écho.